

OFFRE DE REMBOURSEMENT DIFFERE
Du 27 février au 26 mars 2023

MODALITES DE L'OFFRE

ContiTrade France (394 479 034 RCS Compiègne) octroie une offre de remboursement valable pour les clients particuliers ou professionnels ayant acheté, en une fois, entre le 27 février et le 26 mars 2023, 2 ou 4 pneumatiques de marque Continental (été et toutes saisons) tourisme, camionnette et 4x4 avec prestation de montage et équilibrage destinés à un même véhicule (ci-après les « Pneumatiques ») dans un point de vente participant à l'offre (liste des points de vente participants disponible sur www.bestdrive.fr).

L'Offre est limitée **aux 2.500 premières demandes** de remboursement (l'inscription en ligne faisant foi). Informez-vous du nombre de participations restantes en temps réel en vous rendant sur le site www.promo-bestdrive.fr (compteur en ligne).

FORME et MONTANT DU REMBOURSEMENT DIFFERE :

Le remboursement différé interviendra, au choix du client, soit sous forme de virement bancaire, soit sous forme de bon d'achat (*) adressé par email

- *Paliers de remboursements si virement bancaire*

	2 pneumatiques	4 pneumatiques
14 et 15 pouces	10€	25€
16 pouces	20€	50€
17 pouces	30€	70€
18 et 19 pouces	40€	90€
20 pouces et plus	60€	120€

- *Paliers de remboursement si bon d'achat*

	2 pneumatiques	4 pneumatiques
14 et 15 pouces	15€	35€
16 pouces	25€	60€
17 pouces	35€	80€
18 et 19 pouces	50€	110€
20 pouces et plus	70€	150€

(*) Bon d'achat valable jusqu'au 31 décembre 2023 inclus, utilisable dans l'ensemble du réseau BestDrive, sur tous les produits et services. La remise sera effectuée en caisse, en une seule fois, sur présentation du bon d'achat.

Il ne pourra être utilisé qu'un seul bon par facture, par véhicule. Ledit bon d'achat est non cumulable avec d'autres bons, offres, promotions ; non remboursable, non échangeable en tout ou partie contre un moyen de paiement, ni contre remise d'espèces. Aucun rendu de monnaie ne pourra être demandé.

MODALITES DE REMBOURSEMENT

Afin de bénéficier de votre remboursement, vous devez procéder avant le 9 avril 2023 minuit aux démarches suivantes :

- 1 / Connectez-vous sur le site de l'opération : www.promo-bestdrive.fr
- 2 / Renseignez les champs mentionnés comme obligatoires
- 3 / Sélection la forme du remboursement souhaitée
- 4 / Téléchargez un scan ou une photo de vos pièces justificatives : facture d'achat et carte grise aux mêmes nom et numéro d'immatriculation que la facture
- 5 / Et uniquement pour l'option remboursement sous forme de virement bancaire : Enregistrez votre RIB (IBAN BIC), domiciliation bancaire en France et Monaco uniquement.

Offre limitée à une demande par carte grise et dans la limite de deux demandes par foyer pour les Particuliers et d'une demande par raison sociale pour les Professionnels, valable dans les points de vente participant à l'offre entre le 27 février et le 26 mars 2023.

Après acceptation du dossier, vous recevrez le virement/bon d'achat sous 4 à 6 semaines.

Toute demande incomplète ou envoyée après le 9 avril 2023 sera considérée comme nulle. Cette Offre est non cumulable avec d'autres promotions et/ou avantages en cours du Groupe Continental.

RECLAMATION

En cas de réclamation, pour quelques raisons que ce soit, les demandes devront être transmises à la Société Organisatrice, dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter du 9 avril 2023 :

- à l'adresse postale suivante :

OPERATION TAKE OFF N°3466 – Offre Bestdrive printemps 2023

CS 40593

13595 Aix en Provence CEDEX 3

- à l'adresse e-mail suivante : service.consommateur@take-off.fr

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

La Société Organisatrice ne traite les données à caractère personnel des Participants que si ces dernières sont nécessaires à la participation à l'opération. Les seules données à caractère personnel des Participants, qui sont collectées par la Société Organisatrice, sont celles figurant dans les champs à renseigner figurant sur le bulletin de participation rempli par les Participants. Ces données à caractère personnel seront conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de l'opération, puis supprimées à condition que cette suppression ne soit pas contraire à toute obligation légale de les conserver. Si cela est nécessaire pour la gestion de l'opération, ces données à caractère personnel peuvent être communiquées aux sociétés affiliées de la Société Organisatrice conformément aux Règles d'Entreprises Contraignantes du groupe Continental (« société affiliée » désigne toute entité juridique qui, de manière directe ou indirecte, contrôle une Partie, est contrôlée par une Partie, ou est soumise avec une Partie à un contrôle commun, le terme « contrôle » désignant la détention directe ou indirecte de plus de 50% des droits de vote ou du capital de cette entité juridique).

Afin de garantir la fourniture de services et dans le cadre de l'opération, vos données à caractère personnel seront collectées ou transmises par/à notre prestataire en charge de la conception et la gestion de l'opération aux fins de traitement de votre participation à l'opération. Celui-ci traitera vos données à caractère personnel pour le compte de la Société Organisatrice sur la base d'un accord de traitement de données.

Par ailleurs, si vous avez coché la case "J'accepte de recevoir des informations, des invitations à des jeux concours et des offres commerciales de ContiTrade France et de toute entité du groupe Continental", vos données à caractère personnel seront traitées par la Société Organisatrice à des fins de prospection commerciale et seront conservées pendant une période de trois (3) années à compter du dernier contact avec vous. Au terme de cette période, vos données à caractère personnel seront supprimées par la Société Organisatrice, à condition que cette suppression ne soit pas contraire à toute obligation légale de les conserver. Si cela est nécessaire pour la finalité susmentionnée, ces données à caractère personnel peuvent être communiquées aux sociétés affiliées de la Société Organisatrice conformément aux Règles d'Entreprises Contraignantes du groupe Continental.

Pendant cette durée, vos données à caractère personnel pourront être transmises à nos prestataires aux fins de prospection commerciale. Celui-ci traitera vos données à caractère personnel pour le compte de la Société Organisatrice sur la base d'un accord de traitement de données.

La Société Organisatrice prend les mesures de sécurité techniques et organisationnelles afin de protéger les données à caractère personnel fournies par les Participants contre toute manipulation, perte, destruction ou contre tout accès par des personnes non-autorisées. Les mesures de sécurité sont continuellement améliorées et adaptées en conformité avec les dernières technologies. Les données fournies qui ne sont pas cryptées peuvent potentiellement être collectées et manipulées par des personnes non autorisées. Pour cette raison, la Société Organisatrice souhaite vous informer que la transmission sécurisée de données par Internet (ex. email) ne peut nullement être garantie.

En vertu du Règlement Général de la Protection des Données (EU RGPD), les Participants bénéficient des droits suivants quant au traitement de leurs données à caractère personnel (Droits d'information des articles 13 et 14 EU RGPD) : droit de retirer leur consentement (art 7 EU RGPD) ; - Droit d'accès (art 15 EU RGPD) ; droit de rectification (art 16 EU RGPD) ; - Droit de suppression (art 17 EU RGPD) ; droit de limitation au traitement (art 18 EU RGPD) ; droit à la portabilité des données (art 20 EU RGPD); droit d'opposition au traitement (art 21 EU RGPD).

En cas de question sur ce sujet ou pour exercer ces droits, les Participants peuvent contacter le responsable à la protection des données :

- à l'adresse postale suivante : ContiTrade France, ZI Le Meux, 495 Rue du Général de Gaulle, 60880 Le Meux, ou
- à l'adresse mail : dpo@bestdrive.fr

L'exercice de ces droits est susceptible, selon le moment où il intervient, d'impacter la prise en compte de la participation.

Les Participants peuvent également contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou toute autre autorité nationale compétente, le cas échéant.

Par ailleurs, les Participants disposent du droit de s'inscrire gratuitement sur la liste Bloctel, liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Ne pas jeter sur la voie publique